

Lettre circulaire n°7

(Prot. N° 01056/95)

A tous les frères capucins

À toutes les sœurs capucines

Chers frères,
Chères sœurs,

1.1

Le 12 décembre 1994, le pape Jean-Paul II a inauguré les fêtes du IV^e centenaire du sanctuaire de Lorette par une solennelle concélébration eucharistique avec les cardinaux et les évêques de toute l'Italie. Le président de la République et plusieurs autorités civiles étaient présents. Nos frères capucins, qui sont plus de trente à exercer leur ministère auprès des trois millions et demi de visiteurs et pèlerins qui chaque année se rendent à Lorette, s'étaient disséminés à travers la foule.

1.2

La présence discrète des capucins était en parfaite cohérence avec la manière dont ils ont toujours été présents au sanctuaire. Dès les premiers temps de la réforme capucine, nos frères se sont faits serviteurs : ils ont assisté les pèlerins pauvres et malades, ils ont entretenu la propreté des lieux, ils ont vu au bon maintien de la *Santa Casa* et de la basilique, ils ont fourni les hosties pour la messe et lavé les linges d'autel. Les anciennes chroniques rapportent que nos frères, après les vêpres, balayaient la *Santa Casa* à genoux. (cf. *MHOC XIV*, 424,427-429)

1.3

Le sanctuaire eut une grande influence sur la fraternité capucine primitive. Bernardin de Colpetrazzo écrit que les premiers frères avaient l'habitude de construire les églises sur le modèle de la *Santa Casa* de Lorette (cf. *MHOC IV*, 23) pour en imiter la pauvreté et en recréer le climat de profonde contemplation. A partir de la fin du XVI^e siècle, les frères s'établirent de façon permanente à Lorette. Tout au début ils s'installèrent dans un hospice pour déménager par la suite dans un autre hospice. Plus tard, ils bâtirent un couvent à l'arrière du sanctuaire élevé par le cardinal Antonio Barberini, frère du pape Urbain VIII. En 1934, le pape Pie XI confia à nos frères le sanctuaire et toutes les activités pastorales, liturgiques et culturelles qui s'y rattachent.

1.4

Notre ordre ne peut laisser passer cet important centenaire sans exprimer sa plus profonde gratitude à la province des Marches et aux nombreux frères des autres provinces pour leur dévouement incessant et généreux au service du sanctuaire de l'Incarnation, de ses visiteurs et de ses pèlerins.

1.5

Le centenaire de ce sanctuaire marial si important nous fournit l'occasion de réfléchir également sur notre présence et notre service dans les nombreux autres sanctuaires confiés à notre ordre.

2.1

Un regard sur l'histoire plusieurs fois séculaire de notre ordre nous fait constater que nos frères, dans un souci de vivre selon notre charisme propre, se sont souvent établis dans le voisinage d'églises isolées dans la campagne ou sur la montagne. Par la suite, ces établissements se sont développés en sanctuaires ou lieux de pèlerinage, oasis de paix, îlots de prière. Ils ont contribué au renouveau de la foi et du sens religieux parmi le peuple. En général, ce furent des établissements modestes, loin des centres urbains, et fréquentés par un nombre relativement petit de personnes. Les sanctuaires importants qui supposent de grandes constructions comme Lorette ou Altötting ou, plus récemment, San Giovanni Rotondo, sont des exceptions.

2.2

La grande majorité de nos sanctuaires sont dédiés à la Vierge Marie, très souvent vénérée sous un vocable local. En 1750, nous fut confié le sanctuaire de Tirano (Valtellina, Italie), construit comme une forteresse du catholicisme contre l'invasion du protestantisme. (cf. *Lexicon Cap.*, 1710) On trouve aussi des sanctuaires dédiés aux différents mystères de la vie et de la personne de Jésus, comme le "Jesús de Medinaceli", à Madrid. "Le Celle" de Cortona et l'ermitage de Montecasale nous relient aux débuts de l'ordre franciscain. Le sanctuaire de Saint-François, à Caninde - Ceará (Brésil), est dédié aux stigmates de saint François. Un bon nombre de sanctuaires aussi sont dédiés à saint Antoine : "Cuatro Caminos" à Madrid ; Lac Bouchette, au Québec ; Saragosse, en Aragon ; etc. Souvent l'un ou l'autre de nos sanctuaires conserve le corps d'un de nos saints ou bienheureux, capucins ou franciscains, et y attire une foule de dévots. Ainsi l'ashram de fr. Joseph Thampy, au Kerala (Inde), conserve le corps de ce saint ermite itinérant, membre de l'OFS ; l'église de la fraternité Saint-Joseph, à Détroit (USA), conserve le corps du vénérable Solanus Casey ; le sanctuaire de Saint-Joseph-de-Léonisse, à Léonisse (Italie) conserve le corps de ce saint.

3.1

Les documents de l'Église, nos *Constitutions* et les documents des différents conseils pléniers de l'ordre nous invitent à réexaminer notre présence et notre manière d'exercer le ministère dans les nombreux sanctuaires qui nous sont confiés.

3.2

Le premier CPO, celui de Quito qui a eu lieu en 1971, il y a environ 25 ans, mettait l'accent sur le témoignage de pauvreté, que, en tant que communauté, nous sommes appelés à rendre. Il faut remarquer que dans cette période du renouveau conciliaire on donnait très peu d'importance à la piété populaire, aux dévotions, aux neuvaines, aux bénédictions, aux processions et au culte des saints. C'est ce qui explique l'aspect plutôt négatif et restrictif de Quito par rapport aux sanctuaires. En effet nous y lisons :

" Au sujet des sanctuaires qui nous sont confiés, on vérifiera si notre présence y est nécessaire. Si ce n'est pas le cas, on les abandonnera. A l'avenir, on ne construira pas de sanctuaire ; on refusera également ceux qui nous sont offerts spontanément : ils occupent trop de frères qui pourraient rendre service aux missions ou aux pauvres. Qu'on évite la quête d'argent non conforme à notre esprit de pauvreté et qu'on intègre notre apostolat dans le projet pastoral de l'Église locale." (Ie CPO 58)

Certes, un nouvel éclairage pastoral est venu compléter cette vision des choses. Il n'en reste pas moins que certaines recommandations de Quito gardent encore aujourd'hui leur valeur. Nous continuons à apprécier tout particulièrement l'insistance sur la pauvreté et le détachement de tout intérêt pécuniaire, de même que l'insistance sur notre service aux pauvres et notre insertion dans l'Église locale.

3.3

L'Église latino-américaine a redécouvert que le sentiment religieux populaire réalise en fait une synthèse historique de la foi et de la culture d'un peuple. Le *Document de Medellín* en 1968 et spécialement le *Document de Puebla* en 1979 ont souligné l'importance du peuple

comme "*locus theologicus*", à tel point que la religion et la dévotion populaire sont considérées comme un signe des temps dans l'Église d'aujourd'hui.

3.4

Le *Document de Puebla* déclare que la piété populaire a donné à la culture latino-américaine son identité et son unité spirituelle, l'a imprégnée de la foi et lui a souvent fourni des formes appropriées de catéchèse populaire (n. 412). Formés par cette piété populaire, les gens possèdent une sagesse de type contemplatif qui s'exprime dans le mode tout à fait particulier de relations que les pauvres établissent avec la nature et avec les autres personnes. Cela donne un caractère particulier au travail, au service, aux fêtes, et aux liens d'amitié et de parenté, dont la dignité n'est pas amoindrie par la pauvreté et la simplicité de la vie (n. 413). En conséquence, *Puebla* affirme que le sentiment religieux populaire est non seulement objet d'évangélisation, mais que, dans la mesure où il devient une expression de la Parole de Dieu, il est une forme active d'évangélisation du peuple par le peuple.

3.5

Le pape Paul VI dans *Evangelii nuntiandi* voit dans la piété populaire une expression concrète d'évangélisation incarnée dans les cultures locales. Il énumère ainsi ses qualités :

"Elle traduit une soif de Dieu que seuls les simples et les pauvres peuvent connaître. Elle rend capable de générosité et de sacrifice jusqu'à l'héroïsme, lorsqu'il s'agit de manifester la foi. Elle comporte un sens aigu d'attributs profonds de Dieu : la paternité, la providence, la présence amoureuse et constante. Elle engendre des attitudes intérieures rarement observées ailleurs au même degré : patience, sens de la croix dans la vie quotidienne, détachement, ouverture aux autres, dévotion" (n° 48).

Le pape Jean-Paul II ne perd pas une occasion de réaffirmer l'importance de ce sentiment religieux en tant qu'incarnation culturelle de la foi et sauvegarde de la culture chrétienne. Il a personnellement visité deux des plus fameux sanctuaires mariaux dont notre ordre assume la responsabilité pastorale: Altötting et Lorette.

3.6

Le *Code de droit canonique*, au canon 1234, paragraphe 1, donne quelques indications pour les sanctuaires : y "seront plus abondamment offerts aux fidèles les moyens de salut en annonçant avec zèle la parole de Dieu, en favorisant convenablement la vie liturgique surtout pour la célébration de l'Eucharistie et de la pénitence, ainsi qu'en entretenant les pratiques éprouvées de piété populaire". Le Ve CPO a formulé, au numéro 53, des critères à partir desquels les ministères dans notre ordre doivent être revitalisés. Ces critères sont les suivants : "sensibilité aux valeurs humaines ; renouveau approprié comme le demande l'Église ; valeurs-guides fondamentales de notre vie et de notre activité, surtout la minorité ; plan pastoral de la province et de l'Église locale". Quant à nos *Constitutions*, au numéro 151.4, elles précisent que "les sanctuaires confiés à notre ordre doivent être des centres d'évangélisation et d'authentique piété".

4.1

Les pèlerins se rendent de plus en plus nombreux à Assise, sanctuaire central de la famille franciscaine. Ils y viennent pour rencontrer François, le frère universel, l'ami des pauvres, l'homme de l'Évangile, le symbole de la paix et de la réconciliation, le troubadour qui ne cesse de louer Dieu dans l'émerveillement de toute la création. N'est-ce pas pour ces mêmes motifs qu'il y a dix ans le pape Jean-Paul II, le plus éminent des pèlerins, se rendit lui-même au sanctuaire de saint François où il avait convoqué plus d'une centaine de chefs de religions venus du monde entier ? Il est frappant de constater comment la dévotion populaire définit avec justesse le charisme essentiel du mouvement franciscain. En François et Claire, la dévotion populaire cherche spontanément à expérimenter et à assimiler les valeurs évangéliques qui peuvent transformer la vie de notre monde en recherche d'un nouveau destin commun. Cela interpelle d'une manière éloquente tous les sanctuaires franciscains. En tenant compte de leur charisme particulier et de leur statut soit international, national ou local, tous nos sanctuaires peuvent devenir des lieux où se réincarne *l'esprit d'Assise*.

4.2

Dans les sanctuaires "du peuple", de la dévotion populaire, ce qu'il faut ce sont des frères "hommes du peuple", prêts à accueillir et à servir les pèlerins comme nos premiers frères de Lorette. C'est cette tradition que les *Constitutions* soulignent quand elles affirment :

"Nous nous plairons parmi les pauvres, les petits, les malades, jusqu'à partager leur vie, gardant notre manière originale d'entrer en contact avec les milieux populaires" (4,4).

Nous devons nous comporter de manière à ce que les pèlerins de nos sanctuaires perçoivent qu'ils sont pour nous non pas des clients, mais réellement des frères et des sœurs. Ils doivent expérimenter l'hospitalité franciscaine : "Paix et Bien" et tout ce qu'implique cette salutation si riche de sens.

La visite d'un sanctuaire, lorsqu'elle a pour guide une personne qui connaît l'histoire et la spiritualité de ce sanctuaire, et qui de plus est sensible aux besoins actuels des gens, peut constituer un excellent instrument de catéchèse.

Dans les dernières années de sa vie, le fr. Antoine-Marie de Likochine, capucin originaire de Russie, membre de la Province de Savoie, aimait bien passer quelques mois, chaque année, à Montecasale. C'est avec un grand esprit de foi et beaucoup d'humanité qu'il faisait visiter le sanctuaire aux pèlerins et aux visiteurs. Les pèlerins, tant italiens qu'étrangers, en ont gardé, durant des années, un souvenir plein d'affection.

4.3

Plusieurs de ceux qui viennent à nos sanctuaires le font par sentiment religieux populaire. *Puebla* affirme qu'un tel sentiment implique une incarnation de la Parole de Dieu et qu'en conséquence il constitue en soi une forme d'évangélisation. Ce sentiment religieux populaire les dispose à l'écoute renouvelée et plus en profondeur de la Parole de Dieu. Le chapitre provincial de la Province de Foggia, tenu récemment, a approuvé un projet de mise en oeuvre d'un programme d'évangélisation et de spiritualité franciscaine au sanctuaire de S. Giovanni Rotondo. De tels efforts pour élaborer un programme d'évangélisation prenant appui sur le sentiment religieux populaire attirant les gens à un sanctuaire particulier, ne peut qu'avoir des effets très positifs pour la diffusion de l'Évangile.

Nos frères de la Province du Portugal sont à l'origine d'un mouvement biblique en leur pays, et ils continuent toujours à diriger ce mouvement. Grâce à eux un grand nombre de personnes reçoivent une initiation à la lecture de la Parole de Dieu, selon un programme de deux heures par soir sur cinq jours consécutifs. Ce programme se déroule selon une approche pastorale combinant plusieurs aspects des missions populaires avec une large diffusion de la Parole de Dieu. Le résultat de ce travail est étonnant : plus de 3000 groupes de prière et de réflexion biblique ont été mis sur pied au Portugal. La mise en oeuvre d'un programme similaire pourrait redonner à plusieurs de nos sanctuaires, spécialement à ceux de caractère local ou diocésain, une forte impulsion à l'évangélisation.

En 1510, Maria Longo visita la *Santa Casa* de Lorette. Elle se sentit miraculeusement guérie d'une paralysie, se convertit et décida de consacrer sa vie à Dieu et aux soins des malades. En 1535, elle fonda à Naples le premier monastère des Pauvres Clarisses de la réforme capucine. Les personnes qui ont véritablement la foi ne font pas des pèlerinages uniquement pour obtenir des faveurs, mais elles le font aussi en réponse à un appel de Dieu pour mieux saisir ce que le Seigneur attend d'eux dans le mystère de son amour. Pour ce motif, dans les sanctuaires qui attirent un grand nombre de jeunes, on devrait mettre sur pied des programmes d'accompagnement vocationnel, afin d'aider les jeunes à canaliser leur générosité dans le sens d'un engagement à servir et à vivre selon le saint Évangile.

4.4

"Nous ne savons que demander pour prier comme il faut; mais l'Esprit lui-même intercède pour nous..." (Rm 8,26). La soif de Dieu et le désir de découvrir le sens de la vie poussent beaucoup d'hommes et de femmes, d'adultes, de jeunes gens et d'enfants à venir à nos

sanctuaires. S'ils y viennent c'est qu'ils considèrent qu'un sanctuaire est un *lieu saint*, une *terre sainte*, un endroit privilégié de la présence de Dieu. Ces pèlerins ont soif de Dieu, et cela est un don de l'Esprit,. Ils ont absolument besoin d'un climat de silence et de prière, un climat qui permet de se retrouver soi-même, de redécouvrir les valeurs fondamentales de sa vie à travers l'expérience d'un contact silencieux et recueilli avec Dieu au plus profond de son coeur.

Tout doit raviver cette soif de Dieu : l'Eucharistie célébrée d'une manière joyeuse et conforme au renouveau liturgique, le sacrement de la réconciliation, la Liturgie des Heures, la prédication de la Parole de Dieu, l'organisation d'exercices spirituels, de retraites, de rencontres et de journées de recollection.

Les frères de Cortona (Italie), tout comme ceux de plusieurs fraternités de la Province de France-Sud et de la Vice-province de Savoie, ont mis sur pied des *écoles de prière*. Le fr. Ignacio Larrañaga de la Province du Chili a organisé quelque chose de similaire avec ses *ateliers de prière*. Toutes ces initiatives sont dans le sillage de la tradition des premiers capucins: elles ont pour but d'enseigner au peuple de Dieu l'art de prier (cf. *Const.* 53,6).

Avec l'appui de toute la Famille franciscaine, les Clarisses de Grenoble (France) ont fait de leur monastère un centre d'apprentissage à la prière tant pour les enfants d'âge préscolaire que pour les jeunes et les adultes. Les sœurs cherchent ainsi, d'une manière tout à fait originale,. à faire participer les autres membres du peuple de Dieu à leur propre charisme de prière et d'adoration.

4.5

Le premier ministère qu'ont exercé les capucins à Lorette fut de servir les pèlerins pauvres et malades qui arrivaient à la maison de Marie en quête de son amour maternel. L'accueil que nous réservons aux pèlerins devrait être marqué d'une façon toute spéciale par le témoignage de la délicatesse de notre amour envers les pauvres. Ces jours-ci, j'ai reçu des salutations d'une association qui se consacre à l'assistance des malades ; elle a pour nom *Ramo d'amore - Oasi P. Pio da Pietrelcina*. À la fin de septembre, j'ai participé à une célébration au cours de laquelle une très ancienne confraternité médiévale de la ville de Séville (Espagne), qui se consacre au service des pauvres, a été affiliée à l'ordre des capucins. Le motif ? Il y a deux cents ans, un de nos frères capucins, le bienheureux Diégo-Joseph de Cadix, était membre de cette confraternité et lui donna une forte orientation vers les pauvres. Nos sanctuaires devraient être des lieux où les pauvres se sentent à l'aise, et cela non seulement à cause de la charité qu'ils nous inspirent, mais spécialement en raison du message et d'une vision cohérente de la justice qu'ils proclament.

4.6

"Nous sommes ... en ambassade pour le Christ. (...) Nous vous en supplions au nom du Christ : laissez-vous réconcilier avec Dieu" (2 Co 5,20). Les sanctuaires attirent beaucoup de monde qui cherchent la paix du coeur. Le ministère du sacrement de la réconciliation demeure une partie indispensable du service pastoral de nos sanctuaires. Ce ministère nous est facilité par l'estime et la confiance que les gens éprouvent envers nous. Le conseil donné par François à un ministre s'applique également à tous les confesseurs : "... fais en sorte qu'il n'y ait au monde aucun frère qui ait péché autant qu'il aura pu pécher et qui, après avoir vu tes yeux, ne s'en aille jamais sans ta miséricorde, ..." (4 Let 9).

Durant ma récente visite en France, l'évêque de Carcassonne a tenu à venir lui-même me rencontrer. Il voulait m'exprimer la gratitude de l'Église locale pour la présence de nos frères dans son diocèse. Et la raison qu'il m'a donnée est celle-ci : "Quand nous visitons la fraternité, nous nous sentons en présence d'hommes de Dieu". Les gens viennent dans nos sanctuaires à la recherche *d'hommes de Dieu*, d'hommes de prière qui ont rencontré l'Esprit au plus profond de leur coeur (cf. *Const.* 45,1-2) et qui, à cause de cela, sont capables de reconnaître la présence de l'Esprit dans le coeur des autres. Ils viennent pour rencontrer des *hommes de Dieu* prêts à écouter l'histoire de leur vie, à les aider à découvrir la main d'un Dieu aimant tant dans les événements douloureux que dans les joies de leur existence, et à discerner avec eux les signes de l'Esprit de Dieu guidant leur avenir. Dans nos

sanctuaires on ne devrait pas pouvoir trouver uniquement des confesseurs pleins de compassion. Il est nécessaire qu'il s'y trouve, en plus, des personnes formées et expérimentées dans la direction spirituelle pour répondre au besoin qu'en ressentent tant de religieux et de laïcs aujourd'hui.

4.7

Grâce à la dévotion populaire, aussi bien qu'à la présence de notre Saint-Père le pape Jean-Paul II, les sanctuaires d'Assise et la ville elle-même sont devenus un instrument de paix dans le monde. Chacun de nos sanctuaires peut jouer ce rôle de catalyseur de paix. Une de nos fraternités d'Irlande est située dans une petite ville, où l'Église locale est profondément divisée à cause de la décision de l'évêque de restaurer la cathédrale. Un frère a sagement fait remarquer: "Nous devons éviter de prendre parti. Quand les décisions seront mises en exécution et que le travail sera terminé, il restera encore de l'amertume et de la division. Ce sera alors notre moment de grâce".

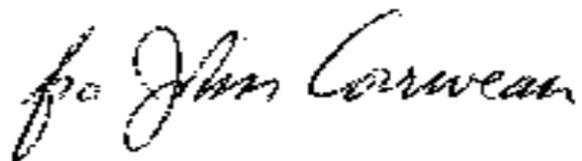
L'année dernière j'ai reçu une lettre d'une dame qui demeure en Suisse. Elle me parle de son village natal en Italie, où depuis des siècles existe un sanctuaire tenu par les capucins. Elle dit son admiration non tant des frères en particulier que de la fraternité capucine elle-même, qui constituait un lien d'unité entre les communautés paroissiales du lieu, que de fâcheux malentendus et de mesquines rivalités divisaient. Chaque sanctuaire de notre ordre est appelé lui aussi à promouvoir l'harmonie et la paix tant sur le plan civil qu'ecclésiastique.

5.1

Chaque sanctuaire de notre ordre constitue de fait un centre privilégié de dévotion populaire. Ceux et celles qui y viennent sont en recherche d'authentique fraternité humaine, de réconciliation et de paix du coeur. Chaque sanctuaire de notre ordre constitue aussi un lieu privilégié de rencontre. Ceux et celles qui y viennent ont un coeur ouvert et une soif de l'expérience de Dieu. Cela donne à chacune de nos fraternités, dans les différents sanctuaires confiés à notre ordre, une occasion de réaliser d'une manière particulière l'incarnation de *l'esprit d'Assise*.

Frères et Sœurs, nous nous réjouissons avec les frères de la Province des Marches qui, en union avec toute la communauté chrétienne d'Italie, célèbrent le VIIC centenaire du sanctuaire de Lorette. Que la Vierge de l'Incarnation nous bénisse dans tout ce que nous entreprenons pour faire renaître le Verbe de Dieu dans notre monde et dans le coeur des hommes et des femmes que la Providence envoie frapper à nos portes.

Fraternellement,



fr. John Corriveau, OFM Cap.
Ministre général

Sanctuaire de l'Incarnation, Lorette,
le 30 octobre 1995